

Le « TAR III boosté » tarabuste la direction : votre avis nous intéresse !

Lors du CCE de février, Nicolas Moreau s'est inquiété pour les salariés proches de la retraite qui pourraient souhaiter faire valoir leurs droits à la retraite dans le contexte de forte transformation des métiers lié au digital; **il a officialisé son souhait de voir négocier dans AXA France un « TAR III boosté plus inclusif »**, susceptible de permettre d'économiser un investissement en formation et d'éviter du stress en ouvrant une porte de sortie attractive.

Dès la première séance, l'UDPA-UNSA a demandé l'ouverture de cette négociation au niveau du groupe, cela d'autant plus que l'actuel TAR II nécessite d'être revu dès 2016 : en effet, il importe d'éviter aux bénéficiaires des formules de 24 mois ou plus, le malus de 10% pendant 3 ans sur leur retraite complémentaire en cas de départ en retraite dès l'obtention du taux plein sécurité sociale.



Votre avis sur ce que pourrait être un TAR III motivant nous intéresse pour donner du poids à notre plateforme de revendications et la compléter par vos propositions.

Alors prenez la parole en consacrant quelques minutes à notre enquête anonyme sur :

<http://www.mon-enquete-enligne.fr/index.php?sid=55934&lang=fr>

Nous vous en communiquerons les résultats et leur utilisation dès la reprise des négociations prévue le 2 mars.

GPEC : Gestion Périmée des Emplois et des Compétences

Pour l'UDPA-UNSA, si le nouveau texte de 70 pages déborde de bonnes intentions, il manque singulièrement d'engagements précis :

- ♣ Sur l'**E**mploi du personnel administratif, les engagements de recrutement restent insuffisants avec **seulement 700 embauches sur 3 ans, ce qui laisse augurer une forte dégradation des conditions de travail** (il y a eu 1117 entrées pour 1953 sorties sur la période 2013/2015 ce qui a abouti à un sous-effectif flagrant ayant nécessité dès janvier 2016, l'embauche dans l'urgence de 100 CDD suite à l'implosion des stocks). Cela ne risque pas de s'arranger avec la demande de Nicolas Moreau d'un TAR III boosté et le développement du mécénat de compétences, prévu dans le projet d'accord sans aucune mesure de compensation de ces nouvelles fonctions sur les ressources vives des services.
- ♣ **Pas de réelle vision prévisionnelle** de l'évolution des emplois avec une maille d'analyse des filières métiers moins précise que celle de l'accord précédent; report au 2^{ème} semestre **des perspectives par bassin d'emploi des métiers en développement ou susceptibles de disparaître**. Pourtant la possibilité de prévoir le devenir de son métier sur son site avait été considérée comme indispensable par Nicolas Moreau en réponse à la demande de l'UDPA-UNSA dès le CCE de janvier 2014 et reste d'actualité pour les salariés d'AXA France : **la direction d'AXA Entreprises vient d'annoncer au C.E. A.E.S.C. de février la fermeture et le transfert de 5 services qui obligent nos collègues à changer de métier à défaut de pouvoir suivre leur activité sur un autre site** : **règlements transports terrestres de Wasquehal, recours et récupérations financières de Châteauroux, production auto entreprises de Marseille, production construction de Belbeuf et production construction de Toulouse.**
- ♣ Création de « **missions d'appui à des projets temporaires pour des durées de 6 à 12 mois** » : nous aurions préféré l'élargissement de l'accès à **Ressources +**, qui a le mérite d'apporter aux salariés des contreparties à la précarité des missions en termes de salaire et de plans de formation personnalisés... Malgré le principe du volontariat, nous craignons que beaucoup de nos collègues en reclassement suite à la fermeture de leur service, aient du mal à refuser ce type de mission temporaire dans l'attente d'une possibilité de reclassement vraiment pérenne.
- ♣ **Des dispositifs d'accompagnement flous et insuffisants pour permettre à tous les salariés d'acquérir les compétences indispensables pour faire face à l'évolution de leur métier** : l'entreprise tente de s'exonérer de ses responsabilités en rendant le salarié acteur principal de son employabilité, tandis que la RH et la formation se déchargent largement sur le management d'une bonne partie de leurs missions : c'est ainsi que **les managers doivent mener les entretiens professionnels et aider les salariés à définir leur projet professionnel et le plan de formation correspondant**, sans avoir été sérieusement informés de la démarche GPEC, des disparitions de métiers prévisibles et des proximités de compétences permettant de choisir les filières métiers les plus accessibles.



L'UDPA-UNSA ne signera pas cet accord moins-disant qui organise trois années de détérioration de vos conditions de travail et ne correspond ni aux engagements pris sur le pacte de responsabilité, ni à ceux de l'accord GPEC au niveau RSG.

NON AU LICENCIEMENT

L'ensemble des élus du Comité d'Etablissement Entreprises solutions Collectives proteste contre la mesure de licenciement envers un salarié du service Flotte Auto situé à Victoire.

Le motif retenu par la direction est le suivant : « Insuffisance professionnelle sans caractère de faute ». Les griefs portent sur des erreurs dans le traitement de dossiers, un manque de technicité, l'absence d'autocontrôle, un manque de suivi des dossiers, un manque d'organisation, la relance de clients intermédiaires et la non-participation à des formations.

Vu la situation dans de nombreux services due au manque d'effectifs, nous connaissons tous des erreurs, des relances à des demandes non traitées et depuis des années les élus du C.E. AXA Entreprises/Solutions Collectives dénoncent ces situations dans les services. Et c'est le cas dans le service souscription et également gestion des Flottes Autos.

L'ensemble des élus du C.E. s'insurge contre cette décision inique et reste convaincu que ce salarié avait toute sa place dans AXA sur un nouveau poste, ce qui était son souhait.

--- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref ---
En application de la LOI MACRON, les règles d'investissements par défaut changent en l'absence de choix de votre part :

AVANT

Votre intéressement vous était versé.
Votre participation était investie à 100% en Euros.

A PARTIR DE 2016

Votre intéressement est investi à 100% sur le PEE.
Votre participation est investie en gestion pilotée.

--- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref ---

Les membres du CE Axa Entreprises du 5 février 2016 ont eu la surprise de découvrir une délégation patronale venue en surnombre présenter un très mauvais dossier de 5 fermetures de service faute de remplacement des départs ; nous avons exigé le retour à la légalité et la sortie des membres en surnombre de la délégation patronale avec parmi eux Mme Christine Sinibardy, désignée à la demande de la CFE CGC, comme représentante des salariés au conseil d'administration d'AXA France.

--- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref ---



L'UDPA-UNSA s'est réjouie de ces bons résultats et a immédiatement demandé, un remerciement moins virtuel : l'attribution d'une prime significative de résultats à tous les salariés d'AXA France.

--- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref ---

Retard regrettable dans la réception des chèques CESU : DOMISERVE devait adresser aux salariés début février les chèques réservés, mais rien n'est arrivé alors que les salariés ont été débités de leur achat à la date prévue. Suite à l'intervention de l'UDPA-UNSA, la direction s'est excusée ; elle a reconnu que suite à une erreur en comptabilité, la facture des titres n'a été réglée que mercredi 24 février. DOMISERVE ne pouvant lancer l'édition des chèques avant l'arrivée des fonds, les chèques CESU devraient arriver avant le 11 mars prochain.

Merci de nous alerter si ce n'était pas le cas pour vous.

Vous voulez des précisions ? Contactez vos représentants UDPA-UNSA



blogudpaunsaaxa.fr